

Communiqué

20 % de baisse sur le chauffage : un premier pas mais le compte n'y est pas

Les représentants des amicales CSF, CNL, UACI réunis lundi 19 décembre prennent acte que l'action des locataires a conduit la SDCC à accepter une première baisse des tarifs qui passeraient ainsi de 113 € à 90 € TTC le MWh.

Ils constatent que les tarifs annoncés restent ainsi largement supérieurs au prix moyen du marché qui s'établit en 2010 à 59 € le MWh. Dans le même temps le protocole d'accord pour une nouvelle convention de la Ville avec la SDCC – GdF-Suez prévoit l'installation d'une chaudière à bois sans produire la moindre expertise tarifaire, environnementale et technique.

Il prévoit également de renoncer aux remboursements demandés par la Ville à la SDCC (90 M d'euros) et les locataires de l'OPH (27 M d'€) en abandonnant toutes les procédures judiciaires en cours.

Par ailleurs, il est prévu de faire voter le conseil municipal mercredi 21 décembre en urgence alors qu'à l'évidence la concertation et la transparence ne règnent pas sur ce dossier qui engage la ville de Clichy et l'OPH pour 17 ans - jusqu'en 2032, ce qui n'est pas rien !

Les représentants des amicales de locataires CSF, CNL, UACI réaffirment qu'ils se félicitent d'avoir obtenu la proposition d'une première baisse des tarifs de 20 % mais le compte n'y est pas ! Ils continueront leur action pour obtenir la baisse des coûts du chauffage et l'ensemble de leurs revendications concernant notamment la vérification des charges et la concertation indispensable sur tous les dossiers.

Mardi 20 décembre 2011

Les amicales de locataires CSF, CNL, UACI

**

Contacts

Confédération Syndicale des Familles (CSF) : 06 14 74 11 62

Confédération Nationale du Logement (CNL) : www.lacnl.fr

Union des Amicales Clichaises Indépendantes (UACI) : 06 22 46 64 90